



Rencontre avec le Ministre le 27 juillet 2017

Une délégation de l'Alliance du Trèfle a rencontré Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation le 27 juillet. Elle était composée de Michel Moreau, président de CFTC-MAE, Valérie Clément, secrétaire générale de CFTC-MAE, Gilles Van Peteghem, secrétaire général de EFA-CGC, Hélène Duchemin, membre du conseil syndical de EFA-CGC, Olivier Lapôtre, président du SNISPV et Annick Pinard, secrétaire de l'Alliance du Trèfle.

Le ministre était accompagné de Philippe Vinçon, directeur général de l'enseignement et de la recherche, de Loïc Evain, directeur général adjoint de l'alimentation, de Jean-Pascal Fayolle, chef du service des ressources humaines, et d'Hanane Boutayeb, sa conseillère chargée des relations sociales.

Le ministre s'est présenté comme un militant du service public, convaincu de l'importance du dialogue social et souhaitant traduire en actes ses convictions.

Il attache une grande importance à l'enseignement technique agricole pour lequel il souhaite un traitement en terme budgétaire identique à celui de l'éducation nationale. C'est une priorité pour lui.

Les points abordés font l'objet de fiches disponibles sur le site de l'Alliance du Trèfle : <https://lesitedutrefle.wordpress.com/>

Organisation des services

Le ministre indique que la problématique est de déterminer comment rendre le meilleur service au public dans un contexte territorial mouvant. Il considère que le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) et ses services déconcentrés constituent un maillage important pour l'aménagement territorial et le service aux agriculteurs.

Concernant l'articulation DRAAF/DDI, il souhaite une chaîne de commandement à partir du MAA avec une nécessaire articulation des DRAAF avec les préfets.

Sur les relations dans les DDI entre les agents des ministères différents, et le courrier de Bruno Le Maire aux organisations syndicales de la DGCCRF, le ministre se déclare personnellement défavorable à une sortie des agents CCRF des DDI, et a abordé la question avec Bruno Le Maire. Il pense qu'il faut réformer pour éviter l'enchevêtrement de compétences, dans une organisation trop en silos, et faire en sorte que les missions de chacun soient bien identifiées. La transversalité ne se décrète pas et doit se travailler.

Adéquation missions/ressources humaines et compétences

Les arbitrages budgétaires pour 2018 doivent se faire dans les prochains jours : le ministre demandera à ce que les efforts budgétaires demandés au MAA soient proportionnels à son poids dans le budget, mais pas plus.

Concernant l'enseignement agricole technique et supérieur, il faut mettre en place les conditions d'un bon accueil des élèves dès cette rentrée.





Il faut accompagner les agents pour des services plus efficaces, rendre plus attractifs les métiers du MAA.

Conditions de travail: gestion de la PAC, crises sanitaires et contrôles en exploitation

Pour tenir le calendrier de paiement des aides PAC, le ministre indique que 140 ETP supplémentaires ont été affectés.

Pour les contrôles chez des agriculteurs en difficulté, il pense que pour éviter ces situations, une meilleure formation des agriculteurs afin qu'ils puissent bien gérer leur exploitation est nécessaire. Le ministre croit beaucoup à la formation et à l'innovation.

Il faut voir comment accompagner les agents qui sont en prise directe sur le terrain avec des interlocuteurs en grande difficulté, comment conserver le dialogue entre le contrôleur et l'agriculteur. Le MAA doit garantir la sécurité des agents. Pour des contrôles à risque, des mesures adéquates doivent être prises.

Concernant le cas de l'éleveur de Saône-et-Loire, des tracts ont circulé et un syndicat agricole s'est même porté partie civile. Le ministre a rencontré ce syndicat et l'a remis à sa place. Le ministre veut défendre les agents qui font du bon travail sur le terrain.

Le ministre a fait le constat d'une administration engagée qui fait bien son travail (gestion des crises sanitaires, PAC,...). Il faut en être fier et la valoriser.

Il faudra tirer les conclusions des retours d'expérience en cours (RETEX PAC).

Parcours professionnels

Les agents ont besoin de stabilité et de visibilité pour pouvoir se projeter.

Il faut voir comment créer des passerelles entre les ministères et les établissements publics, comment les agents « décroisés » peuvent revenir au MAA s'ils le souhaitent.

Un raisonnement en termes de missions est nécessaire : des passerelles vers la fonction publique territoriale sont à envisager qui permettraient d'y apporter l'expertise technique qui peut manquer. Dans cet esprit, il doit être possible de pouvoir changer d'employeur public dans la même ville.

Le ministère va poursuivre ses projets de label égalité et de label diversité, dans lesquels la question de la qualité de vie au travail est abordée.

Pour le PPCR et le RIFSEEP, le ministre a besoin de mieux étudier la question.

Gouvernance sanitaire et protection animale

Le ministère est important quant à ses missions et au regard de la société. Les États Généraux de l'Alimentation doivent permettre d'apporter des réponses.

ONF

Le ministre a rappelé les objectifs en terme de ressources humaines de l'ONF : « remplacer 1/3 des effectifs qui partent à la retraite ». Il a déjà été alerté sur les difficultés évoquées et souhaite des informations complémentaires, tout en envisageant une réunion spécifique sur cet établissement.

Le ministre a pris le temps de nous écouter. Il nous donne rendez-vous autant que de besoin (et en plus de la rencontre annuelle en CTM) pour parler en bilatéral de sujets précis.